

AGENDA 21

L'année 2015 fut une année de transition pour la démarche Agenda 21. La commune de Bey est en passe de renouveler sa labellisation pour 4 ans en partenariat avec l'association Notre village - Terre d'avenir. Une réunion publique sur les enjeux stratégiques pour relancer une nouvelle phase de labellisation s'est tenue en avril. Le nouveau projet de charte compte désormais une quarantaine d'actions qui répondent aux enjeux de développement durable, en intégrant les actions à une échelle supra-communale.

Parmi les actions maintenues par le comité Agenda 21, le nettoyage de printemps, organisé le 21 mars, a encore profité cette année d'une bonne participation.

Pour répondre à plusieurs demandes, une nouvelle sortie « découverte des prairies de Saône » animé par Yves Rety, a permis de sensibiliser quelques habitants sur les espèces animales qui dépendent de ce milieu.

Une nouvelle action a été testée fin novembre en vue d'être pérennisée : la location partagée d'un broyeur à végétaux afin de réutiliser les branchages pour le compostage ou le paillage des jardins et éviter des trajets à la déchèterie.



Cette année a aussi été marquée par la réalisation de travaux sur le haut du bâtiment de la mairie : réfection et isolation du toit, rénovation de la salle des associations et aménagement d'un local administratif pour accueillir le syndicat des eaux.

Le repas des anciens s'est tenu le 12 décembre avec la participation de JF Secq, chanteur-guitariste, pour l'animation musicale.

La création d'un « hôtel à insectes » et la réhabilitation de deux mares ont du être reportées au printemps 2016.

PS : vous pouvez retrouver les comptes rendus des réunions du comité et quelques photos sur le site de la commune. Il est rappelé aussi que le bulletin municipal est désormais téléchargeable si vous ne l'avez plus au format papier.

Le comité Agenda 21

Animateur : David Thomas

Membres : Jérôme Dost, Christophe Galle, Michel Gentil, Patrice Guillemelle, Georgette Jousserand, Philippe Maréchal, Luc Perraud, Catherine et Frédéric Viot.

BRAVO, le label est renouvelé pour 4 années